

monte Rivière de l'Assomption, dont le tout-entier territoire représente si naturellement le serpent le plus rusé des animaux, et est comme l'emblème du talent qui exploite ses richesses. Depuis un quart de siècle, elle a vu s'élever les vieilles forêts qui ombrageaient le sol aride qu'elle arrose dans cette partie et que la main du cultivateur n'a point ensemencé; et aujourd'hui elle se voit avec complaisance bordée de beaux édifices et couverte de moulins industrieusement construits que font tourner ses eaux rapides. Bientôt la vapeur, qui l'automne dernier réjouissait ses rivages, qui traversa hardiment traînant à sa remorque de lourds chariots, chargés de voyageurs curieux de voir les merveilles de l'industrie et les riches produits que vont faire couler un magnifique St. Laurent, nos montagnes du Nord, hélas! si longtemps méprisées, comme des montagnes rocheuses, parce qu'on ne se donnait pas la peine d'aller explorer les nombreux et fertiles vallons qu'elles offrent aux courageux colons qui, enfin, commencent à leur donner la semence après laquelle elles soupiraient depuis des siècles.

Mais vous ne savez pas encore, et je vais vous l'apprendre, un fait qui, à mes yeux, est plus étonnant que tout cela, parce que c'est le fait d'un cœur grand et noble, tandis que ces merveilleuses industries ne sont que le fruit du génie. Or, à mon avis, le cœur est aussi élevé au dessus de l'esprit que le ciel l'est au dessus de la terre. C'est un trait de magnanime générosité dont je vous prie de faire part à vos lecteurs, pour qu'ils sachent que notre pays, tout jeune qu'il soit, produit des hommes à grandes vues, tels qu'on en produisait au moyen âge que l'on méprise tant aujourd'hui, tout en profitant de ses immenses richesses. Jusque-là, l'église et le collège avec toutes leurs dépenses, valant, comme nous venons de le remarquer, cent soixante et dix mille francs, étaient la propriété particulière de l'hon. M. Joliette et de sa vertueuse dame. Il vient d'être fait un don pur et simple à la religion et à l'éducation dans la paroisse dont il est le propriétaire, trois cent cinquante mille francs, l'Évêque de Montréal annonçait, avec toute l'émotion d'une âme reconnaissante, aux heureux habitants de l'industrie que font pour eux leur Seigneur et leur Seigneuresse en donnant à leur jeune paroisse une si magnifique église, pour qu'ils y apprennent à être de bons chrétiens, et un si beau collège pour que leurs enfants s'exercent à être de bons citoyens.

S. G. observait que ce don si magnifique était tout-à-fait gratuit, et sans aucune espèce de redevance, de la part de ces généreux bienfaiteurs; mais que s'ils n'exigeaient rien, ils ne pouvaient empêcher la religion et l'éducation de se donner la main, pour leur payer un juste tribut de reconnaissance. A cette fin, l'église, ajoutait S. G., fera chanter, chaque année, une messe solennelle, pour M. Joliette, le jour de St. Charles, qui est la fête patronale de la paroisse et celle de cette bonne dame; et le collège en fera célébrer une autre le jour de St. Barthélemy, patron de l'hon. Seigneur donateur.

De plus, il sera dit chaque mois une messe basse pour ces deux insignes Bienfaiteurs. A leur mort, la terre qu'ils ont ensemble de leur de largesse, sera vendue gratuitement, pour avoir leurs restes mortels. Ainsi l'église élevée par eux à la gloire de Dieu, couvrira leur tombe et l'ambrosie bien mieux que la plus belle fleur pleurée. Alors l'Église quittera ses habits de joie et prendra ses ornements de deuil, pour accompagner, par ses chants lugubres, des âmes si justement chères à son cœur, et les présenter avec confiance à celui qui a promis de récompenser même un verre d'eau froide donné pour son amour. Toutes les familles de la paroisse furent invitées par Mgr. l'Évêque, à prier chez elles tous les jours, et à se réunir, aux époques et dessus mentionnées, dans la magnifique église que leur avaient faite des Seigneurs si bienfaisants afin de prier pour qu'ils fussent le centuple promis ici bas à ceux qui honorent Dieu de toutes leurs forces, et le repos éternel réservé au travail et au sacrifice, dans la terre des vivants.

Si Grandeur s'adressant aux Donateurs leur dit:

M. le Seigneur et Mme. la Seigneuresse, la bouche ne doit s'ouvrir dans l'église que pour louer Dieu; mais la reconnaissance est un devoir de religion; je suis donc très-à-propos acquiesçant dans le lien saint et l'offrir à Dieu, comme une louange qui lui appartient et dont il est jaloux. Souffrez donc qu'au nom de tous, de la Religion et de la Patrie, des Pasteurs et des Brebis, de la génération présente et de la postérité la plus reculée, je vous remercie de l'immense sacrifice que vous faites pour la gloire de Dieu et l'amour de vos frères. Veuillez bien croire qu'en ma qualité de Pasteur, je veillerai soigneusement à ce que vos intentions bienveillantes soient scrupuleusement respectées. En attendant, les mains de tous se lèvent vers le Ciel pour y aller chercher d'abondantes bénédictions pour vous et pour toute la famille seigneuriale. Dans mes voyages, j'ai bien des fois admiré la foi vive, les anciens bienfaiteurs de l'Église qui s'est peinte elle-même dans les magnifiques vitraux, qui décorent les riches Cathédrales du Moyen-Age. Car on les voit représentés à genoux dans un petit coin du tabernacle, offrant humblement au Seigneur ces élégantes peintures dont le temps tout destructeur qu'il soit des beaux monuments, a cependant respecté les vives et fraîches couleurs.

Je n'ai aucune chose de mieux; car, quelque admirables que soient ces ouvrages de l'art, ce ne sont, toujours, que des peintures. Au lieu que vous auriez toujours quelque chose de vivant, pour dire, aux temps à venir, ce que votre cœur vous fait faire pour Dieu et le Pays. Car dans ce coin du beau Village, qui est le tabernacle que vous peigniez à grands traits, se verra cette Église, toujours si fréquentée par de pieux fidèles, qui béniront votre mémoire et ce Collège plein d'une ar-

dente jeunesse qui, de votre vivant, déposera à vos pieds ses prières, et plus tard ira couvrir votre tombe de ses regrets et s'inspirer sur vos cendres, pour propager à jamais l'industrie religieuse et canadienne et vous faire vivre après votre mort.

Le lendemain toute la famille seigneuriale se réunît, pour applaudir, par un acte public et solennel, à la généreuse donation de M. et Mme. Joliette; et pour en donner une preuve non équivoque, M. G. de Lamandière, M. et Mme. Lohdel, M. et Mme. Voyer firent de bon cœur remise des droits d'indemnité qu'ils pouvaient exiger d'après la loi des mains-mortes. Aussi seront-ils tous, eux et leurs enfants, compris dans les suffrages que ne cessera de faire, comme une bonne Mère, la Ste. Église pour de si bons et si généreux bienfaiteurs.

Je suis etc.,

Extrait du dernier numéro du *Temperance Advocate*.

"Nous insérons avec beaucoup de plaisir la lettre suivante que nous avons reçue l'autre jour de notre respecté et estimé collègue dans la cause de la tempérance, le Rév. C. Chiniquy, en même temps qu'il nous transmettait sa souscription à l'Advocate, ainsi que celle d'un de ses confrères. Nous espérons qu'il nous parlera notre liberté, mais nous pensons qu'il n'est que juste qu'il soit entendu, s'il juge que M. Brown, notre ami commun, a fait une injustice à ses compatriotes. Nous ne pouvons toutefois omettre d'assurer à M. Chiniquy que M. Brown a trop de respect pour l'opérateur Canadien de la tempérance, et qu'il regarde avec une anticipation trop différente le résultat de ses travaux et de ses efforts, pour donner place dans son propre esprit au rapport à lui fait, et qu'il ne l'a inventé en passant, nous en sommes persuadés, que dans le but d'éclaircir un point auquel ses frères ajoutaient peu de créance, mais sans prévoir que ce rapport serait porté à la charge de ses compatriotes Canadiens.

Longueuil, 11 Janvier 1850.

Monsieur, Recevez, si vous plaît, mes meilleurs félicitations pour les efforts efficaces que fait le *Temperance Advocate* pour avancer les intérêts de la cause. De 200,000 de mes compatriotes qui se sont enrôlés sous l'étendard glorieux de la tempérance, bien peu comparativement à ce nombre, ont fait à leur promesse. Il y a quelques jours un journal de Montréal publiait le rapport de la police de la cité pendant la quinzaine, où l'on voyait que, sur 45 ivrognes qui avaient été conduits à la police, 8 seulement étaient Canadiens-Français.

Tandis que je suis sur ce sujet vous me permettez de faire quelques réflexions sur l'adresse que M. Brown au *Recettes*, fit le 6 décembre et qui fut insérée dans votre journal le 15 du même mois; c'est particulièrement sur ce passage "un Canadien Français" mais on a dit que beaucoup de ses compatriotes, après avoir pris le *Pledge* l'observaient "à quarante (stinginess)".

Le Canadien-Français qui a ainsi informé M. Brown a calomnié ses compatriotes. Les Canadiens-Français gardent leur tempérance pour des motifs beaucoup plus nobles et plus purs que ceux qu'on leur attribue dans une adresse d'auteurs très-intéressante et calculée pour opérer le bien. Mes compatriotes gardent leur tempérance, 1^o, parcequ'ils savent être agréable à Dieu qui récompense pendant toute l'éternité tout ce qu'on aura fait pour son amour. 2^o, ils tiennent leur tempérance parce qu'ils ont donné leur parole d'honneur de ne jamais prendre de boissons émétales. 3^o, ils sont fermement attachés à la société de Tempérance, parce qu'ils ont compris que toutes les liqueurs fortes, même prises avec modération, sont dommageables à la peau et à la bourse de ceux qui les prennent. 4^o, ils aiment la Tempérance, parce que les épargnes qu'elle leur fait faire les mettent en état de pouvoir donner à leurs enfants une éducation conforme à leur rang.

Je suis etc., C. CHINIQUEY Proc.

Nouvelles et Faits Divers.

M. N. F. Belleau vient d'être élu maire de Québec. Ce monsieur est reconnu pour homme pratique et très-assidu au travail. Dix-huit vaisseaux de haut tonnage sont maintenant en construction à Québec, donnant de l'emploi à 1475 ouvriers. Le premier vaisseau navigant dans les eaux d'Amérique sous l'opération de la nouvelle loi de navigation, libre, est le vapeur Niagara tout dernièrement arrivé à Boston, ayant fait voile de Liverpool avec une riche cargaison de marchandises d'Allemagne, de France et d'Angleterre, estimée à un demi-million de dollars. Un meurtre a été commis à New-York par un individu du nom de Chas. Crowe sur la personne de William Whyte. Ce dernier avait acheté de Crowe un fonds de marchandises qui lui fut livré sur paiement à Crowe de 80 dollars en à compte du prix de l'achat. Whyte refusant de payer à son créancier la balance lui fit demander redoublement, celui-ci l'expulsa de son logement avec sa famille en retenant les 80 dollars reçus. Whyte en recours à un tribunal de justice, mais l'affaire ne pouvait être réglée que devant un tribunal civil. Furieux de ce qui était arrivé, Whyte se rendit à la maison de Crowe, brisa les fenêtres. Il fut arrêté pour ce fait. Mais aussitôt qu'il eut recouvré sa liberté, il assilla de nouveau son créancier, et en reçut le com de mort. Il paraît que le séjour prolongé du docteur Webster dans la prison de Boston a affaibli ses facultés, et que la puissante énergie

qui le soutenait commença à céder sous la pression des tristesses et des inquiétudes de chaque jour. Dernièrement il s'est plaint au gardien de la prison de la conduite des détenus dont les cellules touchaient à la sienne. Pendant la nuit, disait-il, ils m'accablent d'impitoyables outrages; ils me crient: "Vous avez mis en morceaux le docteur Parkman!" "Vous êtes un menteur." Le gardien voulant faire cesser ce scandale, plaça deux agents dans les couloirs, mais ils n'entendirent rien de toute la nuit. Le lendemain cependant M. Webster se plaignit encore de ses voisins. Avait-il rêvé? C'est probable: Est-il menacé d'aliénation mentale? C'est évident. Innocent ou coupable, on conceit facilement que la terrible accusation qui pèse sur le prévenu trouble sa raison et fasse de chaque minute de son existence un affreux cauchemar.

Philadelphie compte en ce moment 470,000 habitants dont 40,000 sont des personnes de couleur libres. La population de Philadelphie a augmenté d'une manière extraordinaire pendant les dix dernières années, et il est probable qu'elle sera dans un avenir peu éloigné plus forte que celle de New-York.

Dans quelques États du sud de l'Union, l'opinion publique paraît être fortement prononcée contre l'admission de la Californie un nombre des États de la confédération. L'esclavage n'étant pas en honneur dans la nouvelle colonie, les votes de son représentant dans le congrès nuisent probablement au maintien de la servitude dans les États à esclaves.

Un imprudent Phœdon, trop confiant dans ses ailes, s'élanca du quai (à Donaldsonville) dans l'espace, croyant arriver sain et sauf à bord du *General Taylor*; malheureusement il tombe, et s'abîme dans les eaux. Le commiss du bateau, M. Trinidad, est témoin de cette chute; il tend une corde au téméraire qui s'y accrocha de bon cœur, et se met à examiner mille manœuvres avec une adresse qui fait honneur à son maître de gymnasique. Ce n'est que M. Trinidad qui eut l'air de se émerveiller toutes les évolutions qu'il avait à faire. A la fin on voit hisser à bord du naufragique bateau notre Phœdon qui, baptisé incontinent par son sauveur *Acquis de la naufragie* doit avoir aujourd'hui en plus grande considération le Jupiter qui lui a procuré la corde que celui qui fondroya son honneur.

M. Formel, habitant de Donaldsonville (Etats-Unis), avait réussi à se faire avantageusement connaître et aimer de toute la population de la petite ville. Dernièrement il lui prit envie de voyager, et il commença par vendre, aussitôt lui son *shop*. Puis, il veut signaler son départ par une plaisanterie. "Envoyez-moi de main, a-t-il dit aux connaissances qui l'entouraient, pour cinq sous d'angoisses, car je ne sens l'envie de pleurer en quittant Donaldsonville." "Tu les auras, lui a-t-il été répondu, pourvu qu'arrivé à la Nouvelle-Orléans, tu nous expédies deux douzaines de foULARS pour essayer les laines que fera répandre à nos yeux ton abandon."

Plus de 200 pains ont été confisqués lundi dernier, par défaut de poids, par M. Jérémie, notre chef de police, en la possession de plusieurs boulangers de cette ville.

FORGE DES PARTIS DANS LE HAUT-CANADA.— Les élections municipales qui viennent de se faire simultanément dans tout le Haut-Canada ont donné au parti réformiste 298 conseillers sur 352. C'est environ 85 contre 1. Cela montre," dit le *Long Point Advocate*, "quel est l'ascendant des principes réformistes. Par principes réformistes nous entendons l'abolition des rectoires et des réserves du clergé, la réforme des lois, le retranchement des dépenses inutiles, la réduction des salaires des officiers publics, l'élection de tous les officiers locaux par le peuple, et l'administration libre et entière par lui de ses affaires locales. Le temps n'est plus où de vaines promesses pouvaient contenter le peuple. Il veut la réforme des abus, non pas de nom, mais en réalité."

La sentence de mort portée contre Jacob Nell pour meurtre de sa femme a été commuée en un emprisonnement perpétuel au pénitencier de Kingston.

Sommes-nous au terme de la moitié du 19^e siècle? Un journal de New-York prétend que le 1^{er} janvier 1851 est le terme auquel expirera la première moitié du 19^e siècle. Il se fonda sur ce fait que le siècle actuel n'a dû commencer qu'avec le 1^{er} janvier 1801, terme de sa première année.

Un autre journal traite la difficulté de cette manière: "Prenez, dit-il, cent sous: retranchez-en quarante-neuf; et voyez s'il est possible qu'après ils soient également divisés. L'année 1850 est aussi réellement à la première moitié du siècle, que votre 50^e sol est à la première moitié du total."

OUVRAGE SUR LA ROYAUTE PAR LOUIS PHILIPPE.— Les Politiciens attendent avec anxiété un ouvrage de Louis-Philippe sur la Royauté en quatre volumes; il a pour titre: *Dix-huit ans de Royauté*. Il contiendra sans aucun doute 200 vues nouvelles sur plusieurs personnes qui ont figuré dans cette espèce de temps.

Le Grand Jury a radicalement condamné l'infortuné jeune Français, qui a reconnu tué deux hommes à l'hôtel Barnum pour meurtre un premier degré; son frère Raymond est détenu comme témoin. Le procès aura probablement lieu au terme présent de cette Cour.

Le premier bruit fut épouvantable, et la chute de la maçonnerie et des briques dura une minute et demie environ et produisit une scène de consternation et de frayeur dans les différentes chambres de la Cour, qui était alors en session dans la bâtisse opposée. Il y eut une véritable panique. Les avocats, témoins, prisonniers, tous croyaient que c'était la maison même de justice, qui s'engloutissait. Lors de la chute de la tour, il y avait plusieurs ouvriers employés de la Cour, et sur l'église; et on supposa qu'il y en avait plusieurs sous les décombres. Un jeune homme de couleur, et un maçon ont en la tête fracturée, un autre les jambes brisées. On s'employa incontinent à fouiller dans les ruines pour les corps de ceux qui y sont peut-être ensevelis.—N. O. Pic; Janv 20.

Une ordonnance royale du grand-duc de Bade proroge de quatre semaines la mise en état de siège de ce pays.

Le journal *Alta California*, publié en Californie, ne s'imprime pas sur des feuilles d'or, mais si l'on en juge par le haut prix qu'il obtient de ses souscripteurs et de des personnes qui y insèrent leurs annonces, il doit approuver en valeur le précieux métal. Le cadre en est de peu d'étendue, et cependant la souscription annuelle en est fixée à 12 dollars ou 7 dollars par semestre. Une annonce dans le journal coûte 4 dollars pour la 1^{re} insertion si elle est au-dessous de 10 lignes, et 2 dollars pour chaque insertion subséquente.

Si le propriétaire de cette publication est sûr de la ponctualité de ses abonnés, un tel bonheur lui vaudra certainement de l'or.

La ville de San-Francisco [Californie] est à moitié détruite par suite d'un incendie survenu le 24 décembre; mais le travail de reconstruction avance rapidement. Les opérations de chercheurs d'or étaient suspendues le 21 décembre, par l'abandon de pluie et de neige. Le choléra a reparu à Washington [Louisiane], et dans quatre jours a fait plusieurs victimes.

LE DOCTEUR WEBSTER.—Vendredi dernier, le docteur Webster a été amené à la barre de la Cour Suprême pour entendre lire son acte d'accusation. Il est resté calme et a déclaré n'être pas coupable. Le jugement définitif de sa cause a été alors fixé au 19 mars prochain.

L'EXPLOSION DE HAGUE STREET.—Samedi a vu terminer les funèbres entreprises sur le théâtre de ce grand désastre. Les derniers travaux ont fait retrouver trois nouveaux cadavres et le bien de la catastrophe se trouve désormais établi d'une manière définitive. Aussi loin qu'on a pu s'en assurer, le nombre des personnes qui se trouvaient dans la maison au moment de l'explosion était de 125; sur ce nombre 32 sont restés et saines; 30 ont reçu des atteintes plus ou moins graves; enfin 63 corps ont été retrouvés. Parmi ces derniers, il en est cinq qui n'ont pu être reconnus et que le comité municipal a fait inhumer à ses frais. Quelques-uns prétendent qu'il manque encore plusieurs autres personnes, dont les restes éparpillés et mutilés sont dans des débris confondus avec les débris. Le nombre des morts se trouverait ainsi encore augmenté. Nous espérons toutefois que c'est la dernière exagération de ce malheur.

Par une circonstance fort remarquable, le médecin Crissey que l'on s'attendait à retrouver en hâte, a été découvert le dernier, presque intact et n'ayant reçu que de légères brûlures. Il était dans la cour intérieure, où l'avait sans doute lancé la force de l'explosion, à travers la fenêtre.

GUERRE AUX RATS.—Depuis la nuit du 14 décembre, la grande chasse contre les rats a commencé dans toutes les voies souterraines de Paris. Ces rats, qui ont 150 lignes de longueur en tous sens, ont coûté, en soixante ans, à la ville de Paris, plus de cinquante et quelques millions.

Toutes les mesures ayant été parfaitement prises, la classe a dépassé toutes les espérances, et plus de 250,000 rats ont été pris. On pense que ce chiffre atteindra 600,000. En faisant quatre battues par an, l'Administration municipale espère, avant trois ans, délivrer Paris de ces hôtes destructeurs.

Plusieurs moyens ont été employés par les diverses brigades d'égoûtiers pour s'emparer de ces animaux. Celui qui a le mieux réussi est l'emploi d'un grand sac de cuir dans lequel les égoûtiers avaient placé une livre de suif de mouton, dont les rats sont très-friands. Le mécanisme ingénieux de ce sac en permettait l'entrée, mais non la sortie. Ces courrières d'un nouveau genre étaient placées aux angles des rues, et, par une battue habilement faite, on les faisait arriver, les rats au sac de cuir comme à un point de ralliement.

Les quartiers qui ont le plus fourni d'animaux à cette étrange battue sont les environs des halles; les rues quiavoisinent la Seine; les marches; les abords de la petite rivière de Bièvre; la rue Pascal, dans le faubourg Saint-Marceau; ont donné aux chasseurs des résultats étonnants.

Sur les 250,000 rats qui ont été pris, on ne compte que 5 à 600 rats noirs dit *l'Anglais*. Deux de ces animaux ont été mis à part comme objets de curiosité par les égoûtiers, qui se proposent d'en faire hommage au Jardin-des-Plantes.

De l'exhibition de la queue au bœuf du musée les deux rats noirs d'Angleterre ont vingt pouces. Leurs yeux sont rouges, comme ceux des souris blanches; leur poil est aussi noir et aussi luisant que la peluche d'un chapeau de soie. La fermeté de ces animaux est telle, qu'un rat gris de Norwège, de la plus belle espèce, a été littéralement

dévoré en dix minutes par les deux rats Anglais dont nous venons de parler.

C'est dans la Seine, à l'île des Ravagnons que tous ces animaux ont été étonnés et dépeuplés. Ce travail n'a pas été sans danger. On assure que deux fabricants de gants de Grenoble ont eu quelques difficultés avec le chef de brigade des égoutiers de Paris. Ces honorables industriels sont effrayés du nombre de peaux de rats qui vont être mises à leur disposition; ils craignent que ce nombre ne s'élevât qu'à 100,000; mais comme il y a un traité, il faudra qu'il s'exécute.

Du reste, d'autres propositions plus avantageuses ont été faites aux chasseurs souterrains par M. John Warton, riche mégissier de Londres, qui n'est pas arrêté par quelques centaines de mille peaux de rats de plus ou de moins.

Dans notre dernier No. à l'article du décès de M. Ringuet, ancien curé, de la paroisse de la Rivière du Loup, nous avons oublié de mentionner que ce Monsieur appartenait à la société d'une messe.

Les presses de *l'Avenir* et le matériel de l'établissement ont été détruits par un incendie dans la nuit de dimanche à lundi. La bibliothèque de *l'Institut Canadien de Montréal* a aussi été consumée. Cet incendie a causé d'autres sinistres résultats. Outre la maison où étaient les bureaux et l'imprimerie de *l'Économiste*, le magasin de M. Hudon, Lesieur et Quévillon ont été la proie des flammes; une grande partie du bel assortiment de marchandises de M. Jodoin a été brûlée; etc. La cause de cet accident n'est pas encore connue.

Table with 2 columns: Description of goods and their value. Items include M. Valois, M. Hudon, M. Jodoin, etc., with values ranging from 1500 to 150.

Table titled 'Bons Provinciaux'. Lists bonds and their values, including BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL, MONTANT des BONS PROVINCIAUX, and various interest-bearing instruments.

MARIAGES. A Ste. Elisabeth, le 11 du courant par le Rev. messire Guyon, curé du lieu, N. Lacasse, Ecuyer N. P., à demoiselle Mathilde Brisette, tous deux du dit lieu. A Québec le 5, par le curé du lieu, M. Léon Lortie, charpentier, à Dlle. Agnès, première fille de M. Charles Jubeau, charpentier. En cette ville, le 11 du courant, par messire Comolly, M. George Cloutier, typographe, ci-devant de Québec, à Dame Margarete Meurer, veuve de feu Thomas Mitchell, eccl., avocat, de cette ville. Le même jour, par Messire Pellissier, M. Joseph Réneux, tailleur en hardes, à Dlle. Louise Henriette, fille aînée de M. F. Pelletier, ci-devant marchand de cette ville. En cette ville, le 11 du courant, par Messire Pellissier, M. Charles Caty, à Dlle. Marie Louise Labelle, fille unique de M. Toussaint Labelle, tous deux de cette ville. A Berthier, le 5 du courant, par Messire Gagnon, M. Thomas Trudel, de Nicolet, à Dlle. Eliza Hamelin.

DÉCÈS. Décédé, samedi dernier, à l'Asyle de la Providence de cette ville, Sœur Cléophas, Des. lauriers, dite Ste. Janvier, âgée de 36 ans, 6 mois et 7 jours, dont elle a passé en Religion 6 ans, 10 mois et 12 jours. En cette ville, dimanche, le 17 février courant, l'hon. Louis Gny, notaire de Sa Majesté, membre du conseil législatif de la province de Bas-Canada, et colonel en chef commandant la brigade de milice, du comté de Montréal, avant l'Union, à l'âge avancé de 84 ans.